

AFRICAN UNION
الاتحاد الأفريقي



UNION AFRICAINE
UNIÃO AFRICANA

Addis Ababa, Ethiopia

P. O. Box 3243

Telephone: 5517 700

Fax: 5517844

Website: www.au.int

CONSEIL EXÉCUTIF
Quarantième session ordinaire
20 janvier - 03 février 2022
Addis-Abeba, Éthiopie

EX.CL/1331(XL)
Original: English

**RAPPORT DE LA FONDATION POUR LE RENFORCEMENT DES
CAPACITÉS EN AFRIQUE**



THE AFRICAN CAPACITY
BUILDING FOUNDATION

FONDATION POUR LE RENFORCEMENT
DES CAPACITES EN AFRIQUE



**RAPPORT DE LA FONDATION POUR LE
RENFORCEMENT DES CAPACITÉS EN
AFRIQUE (ACBF)
À L'UNION AFRICAINE**

JANVIER-DÉCEMBRE 2021

RAPPORT DE LA FONDATION POUR LE RENFORCEMENT DES CAPACITÉS EN AFRIQUE – 2021

INTRODUCTION

1. L'article 7 du Protocole d'Accord signé le 20 février 2018 entre le Président de la Commission de l'Union africaine (CUA) et le Secrétaire exécutif de la Fondation pour le Renforcement des Capacités en Afrique (ACBF) pour rendre opérationnel le statut de l'ACBF en tant qu'agence spécialisée de l'Union africaine, exige que l'ACBF rende compte de ses activités aux organes de l'UA. Ce rapport a été préparé conformément à cette exigence. Il résume les principales activités menées par l'ACBF du 1^{er} janvier au 31 décembre 2021.
2. En février 2021, le Conseil exécutif a pris la Décision Ex.CL/Dec. 1107 par laquelle le budget du programme ACBF pour l'année 2021 allait être financé par un fonds de la Banque mondiale. Pour que cette décision soit pleinement appliquée, la CUA devait demander à la Banque de ne pas s'y opposer, ce qui a été fait en mars 2021. Cependant, la Banque n'a accordé qu'en juin 2021 la prolongation du plan de travail annuel que la CUA avait demandée. La procédure a été longue et la première tranche de 124 032 USD n'a été décaissée que le 8 novembre 2021. Ainsi, 90 % du budget 2021 n'a pas encore été déboursé.
3. En octobre 2021, le Conseil exécutif a pris la Décision Ex.CL/Dec.1126 par laquelle le budget de l'ACBF pour 2022 d'un montant de 1 204 830 USD a été approuvé.
4. Les activités de l'ACBF au cours de l'année 2021 ont été mises en œuvre dans des circonstances similaires à celles de l'année 2020, caractérisées par la prévalence continue de la pandémie de COVID-19 et ses effets économiques et sociaux négatifs. La pandémie, qui montrait des signes de déclin parmi les populations vaccinées des pays industrialisés, a continué à montrer des signes de résurgence à travers le monde dans l'année, avec l'apparition d'une nouvelle variante, et reste omniprésente en Afrique, où les taux de vaccination demeurent faibles.
5. Malgré ces conditions difficiles, l'ACBF a poursuivi avec succès la mise en œuvre de son Plan stratégique 2017-2022 en cours, tel qu'approuvé par son Conseil des Gouverneurs, dont l'Union africaine est membre. Les quatre piliers stratégiques du Plan sont : 1 - Faciliter la réalisation efficace des priorités de développement continentales ; 2 - Soutenir les pays pour qu'ils réalisent des résultats de développement tangibles ; 3 - Renforcer le secteur privé et la société civile pour qu'ils contribuent au développement durable et 4 - Mettre à contribution les connaissances et l'apprentissage pour accroître l'efficacité du développement. L'Union africaine est également membre du Conseil d'administration de l'ACBF qui supervise la Fondation et approuve les projets à mettre en œuvre.
6. Les activités résumées dans ce rapport sont présentées selon les quatre piliers stratégiques.

PILIER STRATÉGIQUE 1 : FACILITER LA RÉALISATION EFFICACE DES PRIORITÉS DE DÉVELOPPEMENT CONTINENTALES

Contribuer au suivi de la mise en œuvre de l'Agenda 2063

7. En tant que membre du Groupe de travail technique (GTT) pour l'Agenda 2063, l'ACBF a contribué de manière significative à la coordination et à la préparation du 2^{ème} Rapport continental biennal sur la mise en œuvre de l'Agenda 2063. La Fondation a entrepris une révision approfondie du processus et de la méthodologie de rapport, y compris les directives, les outils de collecte de données et les modèles de rapport, conformément aux leçons tirées de l'expérience du premier rapport biennal. L'ACBF a également fourni un soutien technique constant à 45 pays et 8 CER, ce qui a conduit à une amélioration de la qualité de leurs soumissions. Ces soumissions ont servi de sources de données primaires pour la consolidation et l'achèvement du rapport continental, qui a été soumis au président de la Côte d'Ivoire, le champion de l'Agenda 2063, pour être présenté à l'Assemblée des chefs d'État et de gouvernement de l'UA lors du prochain sommet au début de 2022. Le principal résultat issu de l'assistance technique complète et opportune fournie aux États membres dans la préparation du 2^{ème} rapport continental biennal en 2021 a été l'augmentation du nombre de soumissions des pays à 38 rapports au niveau national représentant 69 % contre 56 % en 2019 pour le rapport inaugural.

Promouvoir une culture de l'évaluation et une approche de l'évaluation « Made in Africa » à l'appui de l'Agenda 2063 et des ODD

8. L'ACBF a joué un rôle clé dans la facilitation des consultations régionales organisées dans le cadre de la campagne mondiale d'évaluation pour l'action (Eval4action) pour l'Afrique, coordonnée par l'Association africaine d'évaluation (AfrEA). Des consultations de parties prenantes impliquant des partenaires au développement, des praticiens de l'évaluation et d'autres acteurs clés ont été menées en Afrique de l'Ouest-Centrale et de l'Est-Australe. Ces consultations régionales ont permis l'élaboration d'une feuille de route collective qui sert de référence à toutes les parties prenantes engagées dans la campagne Eval4action. Le document fournit des lignes directrices pour renforcer la culture de l'évaluation dans la gestion des cadres de développement pour la transformation de l'Afrique et le développement durable. La feuille de route se concentre sur trois domaines essentiels pour repositionner l'évaluation en tant qu'instrument critique pour soutenir la mise en œuvre efficace de l'Agenda 2063 et des ODD en Afrique, à savoir : (i) la professionnalisation de l'évaluation, y compris pour les jeunes évaluateurs et les évaluateurs émergents ; (ii) la mise en place de politiques et de systèmes nationaux de suivi et évaluation solides pour une prise de décision fondée sur des données probantes dans les pays africains ; et (iii) l'encouragement des approches d'évaluation « Made in Africa » pour soutenir la mise en œuvre des ODD et réaliser l'Afrique que nous voulons.

Renforcer l'engagement multipartite pour faire progresser la mise en œuvre de la politique de lutte antitabac et améliorer les résultats en matière de santé en Afrique

9. L'ACBF a organisé plusieurs événements importants de plaidoyer pour la lutte antitabac avec des partenaires clés pour renforcer la synergie et la collaboration mutuelle dans la lutte contre les problèmes liés au tabac en Afrique. L'événement principal a été la première Conférence africaine sur la lutte antitabac et le développement, qui s'est tenue du 26 au 28 octobre 2021 sous le thème : « **Une Afrique sans tabac : un appel urgent à l'action conjointe** ».

10. Les principaux résultats de la conférence sont les suivants :

- Rappel aux pays qu'ils disposent d'un outil puissant pour piloter la mise en œuvre des initiatives de lutte antitabac, à savoir les obligations de la Convention-cadre de l'OMS pour la lutte antitabac (CCLAT), que la plupart des pays africains ont ratifiée.
- Recommandation d'utiliser les jeunes comme champions du plaidoyer étant donné l'importante population de jeunes en Afrique et le fait que les jeunes sont la cible principale de l'industrie du tabac.
- Nécessité d'un renforcement des capacités et de la recherche pour traiter plus efficacement les problèmes des produits du tabac émergents, des moyens de subsistance alternatifs, de la fiscalité, de l'application des politiques de lutte antitabac et du financement national de la lutte antitabac
- L'attention des gouvernements est attirée sur la nécessité d'augmenter les taxes sur les produits du tabac, non seulement comme stratégie pour générer des revenus destinés à financer la santé publique, mais aussi et surtout pour réduire l'accessibilité aux produits du tabac.
- Recommandation d'utiliser l'amélioration de la taxation du tabac comme une stratégie efficace et efficiente pour établir un Fonds de lutte antitabac en Afrique.
- Nécessité de renforcer les mécanismes de coordination nationaux afin d'améliorer le soutien multisectoriel et l'engagement des gouvernements au-delà des ministères de la santé.

11. Co-organisée par l'ACBF et le Centre pour la lutte antitabac en Afrique (CTCA), la conférence a bénéficié des contributions précieuses d'autres partenaires régionaux, notamment le Bureau Afrique de l'Organisation mondiale de la santé (OMS AFRO), l'Unité de recherche sur l'économie des produits soumis à accises (REEP) de l'Université de Cape Town, la Campagne pour une enfance sans tabac (CTFK), l'Alliance pour le contrôle du tabac en Afrique (ACTA), le Centre africain de surveillance de l'industrie du tabac et de recherche sur les politiques (ATIM), l'Union internationale contre la tuberculose et le cancer du poumon (l'Union) et le Réseau pour la justice fiscale en Afrique (TJN-A).

Contribution à la bonne gouvernance et à la consolidation de la paix en Afrique

12. Au cours de la période de référence, l'ACBF a organisé une consultation avec des think tanks d'Afrique dans le but d'apporter des idées novatrices et des expériences en matière de gouvernance et de consolidation de la paix en Afrique. Les consultations se sont concentrées sur : (i) la gouvernance comme outil de prévention des conflits ; (ii) les élections ; (iii) la gouvernance locale ; (iv) la jeunesse ; (v) le leadership transformateur et le développement institutionnel ; et (vi) l'état de droit, les droits humains et la justice. Les think tanks participants ont eu l'opportunité de contribuer à la redéfinition des priorités africaines plutôt que d'être de simples exécutants après que les décisions clés aient été prises. L'ACBF a organisé cette consultation en appui au processus consultatif du PNUD sur la Réinterprétation de la gouvernance et de la consolidation de la paix en Afrique. Les résultats du processus consultatif sont les suivants : l'opportunité offerte aux think tanks de contribuer à la redéfinition des priorités de l'Afrique en matière de gouvernance ; les solutions pratiques basées sur des expériences identifiées par l'ACBF et ses partenaires et soumises au PNUD et une meilleure compréhension par le PNUD du rôle que les think tanks peuvent jouer dans l'amélioration de la gouvernance en Afrique.

13. À la suite de cette consultation, les think tanks participants ont pris conscience à quel point ils peuvent contribuer à façonner l'agenda du développement de l'Afrique en travaillant avec des partenaires. Ce partenariat a permis à l'ACBF de soutenir le PNUD dans ses efforts pour redéfinir et réinterpréter la gouvernance, en prêtant attention aux solutions pratiques basées sur les expériences de terrain apportées par les think tanks. Le PNUD comprend maintenant que les think tanks d'Afrique peuvent soutenir avec succès la mise en œuvre de son programme de développement dans tous les pays africains.

Promouvoir l'intégration régionale en Afrique

14. Dans le cadre de son soutien général à l'accélération du programme d'intégration régionale de l'Afrique, en particulier compte tenu des défis de la pandémie de COVID-19, l'ACBF a rejoint la Commission de l'Union africaine, les Communautés économiques régionales et d'autres partenaires pour organiser le Forum d'intégration africaine 2021 sur le thème « **Le rôle de l'intégration continentale dans l'accélération de la relance économique de l'Afrique après la pandémie de COVID-19** ». L'objectif principal du Forum était de délibérer sur la manière d'utiliser l'intégration comme un outil de relance économique du continent pour mieux reconstruire ensemble après la pandémie de COVID-19. Les contributions de l'ACBF ont été reconnues et la Fondation elle-même reconnue comme un partenaire important dans la promotion de l'intégration régionale, avec les Commissions/Secrétariats des Communautés économiques régionales (CER), le Secrétariat de la ZLECAf, l'AUDA-NEPAD, la CEA, la Banque Africaine de Développement, Afeximbank, le Conseil Africain des Affaires, la Chambre de Commerce Panafricaine, l'Initiative AfroChampions, le Groupe *AeTrade* et le Centre de Droit Commercial.

Promouvoir la digitalisation grâce à la création d'une plate-forme coordonnée à l'échelle du continent pour la recherche et le renforcement des capacités en vue de la transformation numérique en Afrique

15. Au cours de la période de référence, l'ACBF a fourni la plate-forme aux think tanks pour délibérer sur la manière d'opérer une véritable transformation numérique en Afrique. Ces délibérations ont eu lieu au cours du Sommet des think tanks d'Afrique organisé par l'ACBF sur le thème la « **Transformation numérique dans l'Afrique post-COVID-19 : Opportunités, défis et choix pour une meilleure reprise** ». Les points suivants ont été abordés : l'impact de la pandémie de COVID-19 sur le programme de transformation numérique de l'Afrique et ses implications pour toutes les principales parties prenantes, la nécessité d'un examen approfondi des principaux défis en matière de capacités auxquels sont confrontés les pays africains et la manière de combler les graves lacunes en matière de capacités numériques du continent. Au cours de cette rencontre, il y a eu un plaidoyer en faveur d'un mouvement et d'une plate-forme coordonnés à l'échelle du continent avec un programme de recherche clairement défini pour les think tanks d'Afrique afin de soutenir la transformation numérique du continent. En outre, le Sommet a proposé des recommandations sur le type d'interventions, de partenariats et de mécanismes de coordination nécessaires pour soutenir le renforcement des capacités en vue d'une mise en œuvre réussie du programme de transformation numérique de l'Afrique. Le Sommet a publié un communiqué appelant l'ACBF, en tant qu'agence spécialisée de l'Union africaine pour le renforcement des capacités, à coordonner le développement d'un programme de renforcement des capacités numériques. Tenue en novembre, l'édition 2021 du Sommet des think tanks d'Afrique a été organisée par l'ACBF en collaboration avec un grand éventail de ses partenaires

PILIER STRATÉGIQUE 2 : SOUTENIR LES PAYS POUR QU'ILS RÉALISENT DES RÉSULTATS DE DÉVELOPPEMENT TANGIBLES

Améliorer la capacité des pays à suivre et à rendre compte de la mise en œuvre de l'Agenda 2063 et d'autres cadres nationaux de développement

16. La Fondation a dirigé la conception et le déploiement du plan de renforcement des capacités pour la prise en compte du cadre de suivi et évaluation de l'Agenda 2063 dans les processus nationaux de gestion des résultats dans les États membres de l'Union africaine. Des interventions spécifiques de renforcement des capacités ont été menées pour des pays sélectionnés afin d'améliorer leurs capacités institutionnelles de S&E. Ces interventions ont été menées dans les petits États insulaires en développement (PEID) et les pays qui ont eu des difficultés à préparer et à soumettre à temps leur rapport national sur la mise en œuvre de l'Agenda 2063. Ces pays ont reçu les connaissances et les compétences nécessaires dans les domaines critiques tels que les exigences de S&E de l'Agenda 2063, la gestion des données et la rédaction des rapports de suivi. En conséquence, les dispositions institutionnelles pour la coordination de la mise en œuvre de l'Agenda 2063 sont renforcées dans ces pays avec la mise en place d'unités bien dotées en ressources et un mandat clair pour superviser le suivi et l'établissement des rapports sur l'Agenda 2063. En outre, l'appui apporté à ces pays leur a permis de se familiariser avec les exigences de qualité des rapports nationaux dans le cadre du déploiement du cadre de suivi et évaluation de l'Agenda 2063 dans les pays.

Renforcement des capacités de surveillance de l'industrie du tabac dans les pays

17. Avec l'appui de l'ACBF, le Centre africain de surveillance et de recherche sur les politiques de l'industrie du tabac de la *Sefako Makgatho Health Science University* (SMU-ATIM) a lancé le premier cours en ligne sur la surveillance de l'industrie du tabac en Afrique (TIM) et la riposte vis-à-vis de cette industrie et organisé plusieurs ateliers pour renforcer davantage la capacité des stagiaires à mener des activités TIM et à promouvoir de bons résultats en matière de santé publique. Ces initiatives décisives de renforcement des capacités ont conduit à la création et à l'opérationnalisation d'équipes TIM au Bénin, en Côte d'Ivoire, en Éthiopie, au Gabon, au Kenya, en Mauritanie, au Sénégal, en Gambie, en Afrique du Sud et en Ouganda. Un autre résultat important de ces interventions a été la création du tout premier indice régional sur les interférences de l'industrie du tabac en Afrique par l'Alliance pour la lutte antitabac en Afrique (ACTA), le SMU-ATIM et le Centre mondial pour la bonne gouvernance dans la lutte antitabac – GGTC. L'indice, qui couvre 14 pays¹, recommande la mise en œuvre intégrale des dispositions de l'article 5.3 de la Convention-cadre de l'Organisation mondiale de la santé pour la lutte antitabac (CCLAT de l'OMS) sur la protection des politiques de santé publique contre l'ingérence de l'industrie du tabac.

PILIER STRATÉGIQUE 3 : RENFORCER LE SECTEUR PRIVÉ ET LA SOCIÉTÉ CIVILE POUR QU'ILS CONTRIBUENT AU DÉVELOPPEMENT DURABLE

Autonomiser les femmes dans l'agriculture et mesurer les performances et les résultats

18. La Fondation a mené à bien le projet d'autonomisation des femmes dans l'agriculture en partenariat avec la Banque arabe pour le développement économique en Afrique (BADEA). Plusieurs coopératives agricoles de femmes ont reçu une formation en compétences techniques et bénéficié de subventions de démarrage dans les 3 pays sélectionnés, à savoir le Liberia, le Malawi et le Rwanda. Ces interventions ont contribué à accroître la participation active des groupes de femmes cibles dans l'agriculture. Le dernier volet du projet s'est concentré sur l'élaboration d'indicateurs pour mesurer et rendre compte des résultats des interventions EWA dans les pays africains. Les indicateurs EWA ont été développés dans les domaines de la capacité organisationnelle des associations de femmes (5 indicateurs), de la capacité technique des agricultrices (8 indicateurs), du réseautage et du partenariat (5 indicateurs), de l'inclusion financière (9 indicateurs) et de la politique agricole soucieuse de l'égalité des sexes (7 indicateurs). Une description complète du profil a été préparée pour chaque indicateur EWA afin de faciliter la même compréhension des indicateurs et de promouvoir l'utilisation cohérente de ces derniers dans la conception et la mise en œuvre des interventions EWA.

Renforcement des capacités techniques et organisationnelles des partenaires de la lutte antitabac

19. L'ACBF a soutenu ses partenaires de lutte antitabac dans l'élaboration de leurs manuels organisationnels, y compris les manuels de gestion des ressources humaines, de gouvernance et de S&E, ainsi que les stratégies de communication et de mobilisation

¹ Botswana, Burkina Faso, Côte d'Ivoire, Éthiopie, Gabon, Ghana, Kenya, Mozambique, Nigeria, Sénégal, Afrique du Sud, Tanzanie, Ouganda et Zambie.

des ressources, et les termes de référence du Conseil. L'appui au renforcement des capacités institutionnelles accordé à ces partenaires a permis d'améliorer leur durabilité, et plusieurs d'entre eux ont mobilisé des financements supplémentaires pour soutenir leurs interventions. En voici quelques exemples : African Tobacco Control Alliance (ATCA), University of Capetown Research Unit on the Economics of Excisable Products (UCT-REEP), Mathiwos Wondu-Ye Ethiopia Cancer Society (MWECS), Comité/Club Universitaire UNESCO pour la Lutte Contre les Drogues et autres Pandémies (CLUCOD), Anti-Tobacco Network (ATN), Humana People to People (HPP), Initiative pour l'Éducation et le Contrôle du Tabagisme (IECT), African Network for Information and Action against Drug (RAID) et International Institute for Legislative Affairs (IILA).

20. Des progrès visibles sont également enregistrés dans les 14 organisations cibles dans les domaines de la gestion, du suivi et évaluation des projets, ainsi que des procédures et de l'utilisation des dons. Ces progrès ont un impact sur les résultats de ces organisations, notamment des arrêtés administratifs signés dans 12 départements du Bénin interdisant l'usage de la chicha dans les lieux publics ; un arrêté portant adoption d'une mise en garde graphique contre les dangers pour la santé signé en 2020 en Mauritanie et entré en vigueur en octobre 2021 ; le renforcement réussi des dispositions antitabac et d'autres dispositions clés des lois antitabac par des pays comme le Bénin, la Côte d'Ivoire, l'Éthiopie, le Gabon et le Sénégal.

Renforcement du soutien du secteur privé à la mise en œuvre des plans nationaux de développement dans les pays

21. Au cours de l'exercice 2021, la Fondation a continué de soutenir le renforcement de la contribution des acteurs non étatiques au développement durable. Par exemple, l'ACBF a soutenu la République du Togo dans le renforcement des capacités du secteur privé à contribuer à la mise en œuvre du Plan national de développement. Au total, 17 représentants de PME togolaises ont été dotés d'outils d'information dans le monde des affaires et de compétences pour saisir et analyser les données nécessaires à la prise de décision dans un environnement d'affaires de plus en plus concurrentiel. 35 autres représentants du secteur privé ont été sensibilisés aux opportunités que la Zone de libre-échange continentale africaine (ZLECAf) présente pour le secteur privé togolais. L'appui de la Fondation s'est également étendu au «*Centre Autonome d'Études et de Renforcement des Capacités pour le Développement du Togo*» (CADERDT), ce qui a permis à ce dernier de conclure deux études sur les effets de la COVID-19 sur les stratégies de revitalisation du secteur logistique au Togo et sur la promotion des chaînes de valeur des produits *Made in Togo*.

PILIER STRATÉGIQUE 4 : METTRE À CONTRIBUTION LES CONNAISSANCES ET L'APPRENTISSAGE POUR ACCROÎTRE L'EFFICACITÉ DU DÉVELOPPEMENT

Élargir l'accès aux connaissances sur le renforcement des capacités et leur mise en pratique

22. La bibliothèque virtuelle de l'ACBF sur le renforcement des capacités a continué de jouer un rôle central en tant que plate-forme de diffusion des produits de la connaissance de la Fondation au-delà des frontières géographiques. Les personnes qui ont eu accès aux produits de la connaissance de l'ACBF via la bibliothèque virtuelle provenaient de 126 pays dans le monde avec les pourcentages suivants : pays

africains : 74,18 % ; les Amériques : 7,68 % ; Asie : 4,72 % ; Océanie : 0,58 % et personnes physiques dont la localité n'était pas enregistrée : 0,18 %. Le caractère opportun, la pertinence et la qualité des produits de la connaissance sont restées à un niveau élevé, comme en témoignent les commentaires des enquêtes de satisfaction des utilisateurs. Les produits de la connaissance de l'ACBF attirent l'attention et sont utilisés au-delà de l'Afrique. Par exemple, au cours de l'exercice 2021, un éditeur japonais en matériel éducatif basé à Kyoto a demandé l'autorisation de réimprimer un extrait de la publication de l'ACBF intitulée « Comment mettre un terme à la fuite de cerveaux des personnels médicaux au Malawi » à des fins éducatives.

Promouvoir l'affacturage comme alternative viable pour le financement du commerce en Afrique

23. L'ACBF et Afreximbank ont publié une note d'orientation sur le « Renforcement des capacités pour le développement de l'affacturage en Afrique en vue d'accélérer le développement du commerce et de soutenir la ZLECAf » et un document de recherche sur « L'affacturage en Afrique pour soutenir le développement du commerce : Défis et opportunités pour la croissance à travers le renforcement des capacités ». Les produits de la connaissance soulignent l'importance de renforcer le leadership, les capacités humaines et institutionnelles et présentent les principaux éléments qui peuvent être pris en considération par les pays africains s'ils veulent développer et utiliser l'affacturage pour la transformation socio-économique du continent.

24. Des échanges autour des publications et leurs principales conclusions et recommandations ont eu lieu avec le Conseil des Gouverneurs et les membres du Conseil d'administration de l'ACBF, ainsi qu'avec le grand public. Les principaux résultats obtenus sont les suivants:

- Une démonstration par l'ACBF et Afreximbank des opportunités spécifiques offertes par l'affacturage et de son impact positif potentiel sur les pays africains à travers ces publications.
- Une meilleure compréhension de l'évolution et des principaux moteurs de l'affacturage en Afrique par : les organisations internationales, continentales et régionales intéressées par le développement du commerce et la promotion de l'agenda de la ZLECAf ; les chercheurs travaillant sur des questions liées au commerce et au financement du commerce ; les législateurs, les régulateurs, les agences gouvernementales chargées de créer un bon environnement politique et un cadre réglementaire favorable pour soutenir le commerce et la mise en œuvre de la ZLECAf ; et les acteurs de première ligne impliqués dans les opérations d'affacturage (sociétés d'affacturage, PME, banques, institutions financières non bancaires et autres cabinets proposant des services juridiques, d'assurance et des solutions numériques sur l'affacturage).
- Des acteurs clés impliqués dans le commerce et le financement du commerce qui sont bien informés sur les recommandations concrètes concernant la façon de promouvoir et d'adopter des politiques sur l'affacturage en Afrique.

Travailler à l'adoption d'une loi type sur l'affacturage en Afrique

25. L'ACBF et Afreximbank ont élaboré un document de politiques sur l'affacturage destiné au Parlement panafricain (PAP). Ce document a été utilisé pour amener le PAP à s'engager en vue de l'élaboration et de l'adoption d'une loi type sur l'affacturage par l'Union africaine (UA) et pour encourager par la suite les États membres à adopter cette loi. La raison en est que dans la situation actuelle de l'Afrique, caractérisée par des ressources insuffisantes pour le financement du commerce, l'affacturage devient une alternative viable pour promouvoir le commerce sur le continent. L'ACBF et Afreximbank travaillent avec le Parlement panafricain pour introduire et soutenir la promulgation d'une telle loi en Afrique. Cet engagement a permis de sensibiliser les membres du PAP sur le rôle, l'évolution et l'importance de l'affacturage en Afrique, ainsi que sur le potentiel qu'il offre pour les pays africains. Les membres du PAP ont également mieux compris les recommandations concrètes sur la façon de promouvoir et d'adopter des politiques sur l'affacturage en Afrique.

Contribuer à des interventions de renforcement des capacités fondées sur des données probantes, grâce à la production de connaissances et à des partenariats de partage

26. L'ACBF a fourni une expertise technique dans la production de Dynamiques de développement de l'Afrique (AfDD) 2022 sur le thème « Les chaînes de valeur africaines pour une reprise durable et la réalisation de la ZLECAf ». Elle a contribué à la revue par les pairs des chapitres régionaux de l'AfDD 2022 sur l'Afrique de l'Ouest, du Centre, australe, de l'Est et du Nord. L'AfDD 2022 s'adresse en tout premier lieu aux décideurs africains. Sa deuxième cible est la communauté de développement et la société civile qui s'intéressent aux affaires africaines. L'objectif principal du rapport-phare est d'approfondir le débat en matière de politiques sur la manière dont les décideurs africains, aux niveaux national, régional et continental, peuvent accélérer la mise en œuvre de la ZLECAf et renforcer la reprise économique ainsi que la résilience à travers les chaînes de valeur régionales et mondiales.

Améliorer les programmes et les pratiques de renforcement des capacités grâce à des publications adaptées en matière de connaissances

27. En 2021, l'ACBF et la Banque islamique de développement (BID) ont produit une étude et une note d'orientation sur les « *Impératifs de capacités de riposte à la pandémie : mettre en place des systèmes de santé résilients et assurer la transformation socio-économique en Afrique* » visant à partager les expériences relatives aux capacités nécessaires pour relever les défis liés à la santé dans les situations de pandémie. L'étude a entrepris une analyse microéconomique des impacts de la pandémie de COVID-19 dans 10 pays sélectionnés, et une analyse globale des impacts socio-économiques de la maladie sur le développement humain, les vulnérabilités économiques et sociales dans les pays. L'étude a également examiné les défis de capacités rencontrés par les pays africains dans leur riposte à la pandémie de COVID-19 et proposé des actions prioritaires de renforcement des capacités visant à mettre en place des systèmes de santé résilients et à soutenir la transformation socio-économique pour faire face aux futures épidémies et pandémies.

28. Avec la Banque Africaine de Développement, l'ACBF a co-organisé en ligne un séminaire en matière de politiques sur le thème « *Renforcement des capacités institutionnelles en vue du développement inclusif dans l'Afrique post-COVID-19* » les 15 et 16 mars 2021. Le séminaire a été organisé sous l'égide de la Communauté mondiale de pratiques de l'Institut africain de développement (G-CoP) sur les réponses en matière de politiques dans l'Afrique post-COVID-19 avec l'appui de l'ACBF dans la conception et la réalisation des résultats. Le résultat du séminaire était un document de politiques essentiel pour élaborer des politiques en guise de riposte dans des domaines thématiques clés en matière de politiques. Le produit de la connaissance est basé sur les résultats du séminaire et vise à concevoir des interventions programmatiques pour mettre en œuvre les principales recommandations du séminaire

Promouvoir des chaînes de valeur régionales pour une reprise durable après la pandémie de COVID-19 en Afrique

29. L'ACBF a contribué au développement et à la production de *Dynamiques de développement de l'Afrique 2022* sur « Les chaînes de valeur africaines pour une reprise durable et pour le renforcement de l'opérationnalisation de la zone de libre-échange continentale africaine » (dirigé par la CUA et le Centre de développement de l'OCDE). Le rapport-phare vise à générer de nouvelles preuves quantitatives et en matière de politiques pour nourrir le dialogue sur les politiques entre les décideurs africains et leurs partenaires de développement. L'analyse examine le nouvel élan impulsé par la mise en œuvre de la ZLECAf, la transformation numérique en cours du continent et le défi de l'espace budgétaire disponible pendant la crise de la COVID-19. Elle étudie à fond les opportunités pour le commerce numérique, les nouvelles politiques dans le contexte de la COVID-19 et la manière de financer les chaînes de valeur africaines à travers des éléments tels que les politiques fiscales et d'approvisionnement. Ce rapport devrait approfondir le débat relatif aux politiques sur la manière dont les décideurs africains aux niveaux national, régional et continental peuvent renforcer la reprise économique et la résilience à travers les chaînes de valeur régionales et mondiales. À travers ce rapport, les décideurs africains, la communauté de développement et la société civile intéressés par le monde des affaires en Afrique ont la possibilité de comprendre et d'apprécier les politiques nécessaires pour soutenir le développement des chaînes de valeur régionales et mondiales afin celles-ci jouent mieux leur rôle.

30.

CONCLUSION ET RECOMMANDATIONS

31. Malgré les contraintes dues à la pandémie de la COVID-19 et leur impact sur le financement de la Fondation, l'ACBF continue d'être un partenaire stratégique inestimable des pays africains, des organisations régionales et continentales dans leurs efforts de renforcement des capacités humaines et institutionnelles en vue du développement durable. En 2021, la Fondation a continué à bénéficier du soutien politique et financier de ses États membres et a reçu pour la première fois une contribution de l'Union africaine.

32. L'ACBF continue de soutenir la mise en œuvre de l'Agenda 2063 de l'Union africaine et la réalisation des objectifs de développement durable dans les pays africains. Le soutien africain reste essentiel pour que l'ACBF continue de solliciter l'appui international pour l'investissement dans le renforcement des capacités en Afrique. Sur la base des activités et réalisations susmentionnées de l'ACBF en 2021, et de la

nécessité de veiller à ce que la Fondation reçoive un soutien africain accru pour lui permettre de continuer à apporter un appui décisif au renforcement des capacités de l'Agenda 2063, les recommandations suivantes sont formulées pour examen:

33.

- a. La CUA doit envisager un décaissement rapide des ressources du budget approuvé par l'Union africaine au profit de l'ACBF afin de permettre à la Fondation de démarrer ses activités annuelles en même temps que les organes de l'UA, les départements de la CUA et les autres agences spécialisées de l'UA.
- b. Les organes de l'UA et les départements de la CUA doivent mettre en œuvre les décisions du Conseil exécutif (Ex.CL/Dec.1073 et Ex.CL/Dec.1097) afin de transférer à l'ACBF les activités de renforcement des capacités pour leur mise en œuvre.

Décembre 2021

Fondation pour le Renforcement des Capacités en Afrique

AFRICAN UNION UNION AFRICAINE

African Union Common Repository

<http://archives.au.int>

Organs

Council of Ministers & Executive Council Collection

2022-01-20

Report of the African Capacity Building Foundation

African Union

DCMP

<https://archives.au.int/handle/123456789/10396>

Downloaded from African Union Common Repository